

## Ton premier emploi Eures (TPEE)

---

Créé initialement en 2012 en tant que programme pilote, **Ton premier emploi EURES (TPEE) est un programme ciblé de mobilité de l'emploi qui aide les jeunes demandeurs d'emploi talentueux de l'UE à avoir accès aux possibilités offertes par les entreprises et les organisations à travers l'Europe.**

### Pourquoi rejoindre l'initiative TPEE?

Le programme TPEE est idéal pour les jeunes qui ont des difficultés à trouver un emploi dans leur pays natal et qui recherchent une nouvelle opportunité à l'étranger.

Couvrant l'ensemble des 28 États membres de l'UE, l'Islande et la Norvège, le programme est ouvert à tous les candidats, quel que soit leur niveau de formation et/ou d'expérience professionnelle. Des emplois et apprentissages d'une durée minimale de six mois ainsi que des stages (d'au moins trois mois) figurent parmi les opportunités proposées.

### Quels sont les principaux avantages de TPEE?

Vous recevrez une aide sur mesure à la recherche d'emploi, à la mise en correspondance et au recrutement pour dénicher l'opportunité idéale;  
Vous pourrez peut-être bénéficier d'un soutien financier qui vous aidera à couvrir certains des coûts liés à la concrétisation d'une opportunité dans un autre pays de l'UE (entretien en tête-à-tête, frais liés au déménagement ou cours de langues, par exemple);  
Vous pourrez bénéficier de services d'aide gratuits, comme des formations avant et/ou après placement (langues, etc.), un soutien sous forme de tutorat et une aide d'accueil dans votre pays de destination.

### Qui peut participer au programme TPEE?

Vous pouvez rejoindre le programme TPEE si:  
vous avez entre 18 et 35 ans;  
vous êtes ressortissant et résident légal de l'un des 28 États membres de l'UE, de l'Islande ou de la Norvège;  
vous n'êtes pas en mesure de trouver une opportunité d'emploi ou de formation dans votre pays;  
vous êtes prêt à séjourner dans un autre des 28 États membres de l'UE, en Islande ou en Norvège pour y travailler, y effectuer un apprentissage ou un stage.

### Comment puis-je participer à TPEE?

TPEE est mis en œuvre par les services publics de l'emploi (SPE) dans chaque pays membre du réseau EURES. Pour participer au programme, il vous suffit de vous [inscrire auprès de l'un de ces SPE](#) (généralement en remplissant un formulaire de candidature, en envoyant vos coordonnées par l'intermédiaire d'un site web ou en envoyant un courrier électronique à une adresse de contact).  
Si votre pays ne propose pas encore spécifiquement de services TPEE, vous pouvez contacter toute autre organisation sur la liste. Nous vous recommandons d'opter pour l'un des services de l'emploi principaux en Italie, Suède, France ou Allemagne.

### Où puis-je trouver plus d'informations?

Les [pages Ton premier emploi EURES sur le site web EURES](#) constituent un très bon point de départ si vous souhaitez en savoir plus au sujet du programme. D'autres informations, ainsi

## **Ton premier emploi Eures (TPEE)**

---

qu'une série de publications utiles comme [le guide «Ton premier emploi EURES»](#), sont disponibles sur le site web de la DG EMPL.